

Annexe 8.2.4. Impacts des travaux:

Les impacts négatifs temporaires et permanents de ces travaux seront très réduits.

Travaux d'atterrage:

Des plongeurs mettront en place les câbles d'atterrage et les coques de protection dans le port et sur ses abords. Ces travaux seront réalisés en prenant en compte le trafic des ferrys pour des questions de sécurité. L'entreprise de travaux sous-marins approchée pour la réalisation de ces travaux, AMAYA, basée en Guadeloupe, a déjà opéré dans ce port pour réaliser des atterrages, ce qui garantit la sécurité et la bonne conduite des travaux. Cette installation est réversible (par exemple pour des besoins temporaires liés à des travaux dans le port).

Les quelques mètres de câble à terre seront protégés dans des goulettes ou une maçonnerie légère jusqu'à la case de l'office de tourisme dans laquelle sera installé l'interrogateur.

Travaux d'ensouillement du câble principal:

Le navire Antea de Génavir est un catamaran très manoeuvrant adapté aux petits fonds de la zone (voir annexe 8.2). Il manoeuvrera à faible vitesse pendant environ 3 semaines dans une bande de 500 m (en E-W) et 5 km de long (en N-S), au sud du port de l'anse des mûriers.

Le point A de la fin de l'atterrage sera choisi suffisamment éloigné au sud de l'entrée du port pour ne pas gêner le passage des ferrys lors du mouillage de la charrue au fond par l'Antea et lors de la connection du câble d'atterrage XA avec le long câble AB.

La charrue est portée sur des patins et n'abime donc pas le fond en glissant. Le couteau de la charrue tirée sur le fond fait une saignée de quelques centimètres de large et de 20 à 30 cm de profondeur pour ensouiller le câble. Le câble optique fait moins de 8 mm de diamètre. Cette ensouillement, réalisé à vitesse lente (< 2 noeuds), ne peut se faire que dans le matériau meuble (sables, graviers et rodolithes désagrégées). (voir la photo en annexe 8.2). L'entaille se referme quasi-instantanément sur le câble et le fond conserve donc sa forme originelle. D'éventuels petits blocs coraliens, qui seraient repérés par les images sonar et optiques très détaillées que nous prévoyons de réaliser en tout début de campagne, seront donc soigneusement évités par le tracé de câble.

Travaux d'installation des capteurs:

Ces installations nécessitent en premier lieu la mise en place d'une tonne d'amarrage, par environ 45 m de fond, avec une balise de surface. Cette tonne est donnée par les Phares et Balises, que nous avons contacté pour cela. Cette tonne permettra de marquer la zone des instruments, et permettre l'amarrage de l'Antea pour la sécurisation des plongeurs. Aucune nuisance particulière n'est attendue lors de ces travaux au fond, les capteurs seront ensouillés à la main dans le sable ou les rodolithes.